Procédures pour réattribution d'un mot de passe d'accès à l'ENT

1. Vous êtes parent d'un élève scolarisé au collège, suivez une des 2 procédures ci-dessous :
   1. Soit vous n'avez pas précédemment renseigné une adresse électronique dans vos préférences, vous allez nous transmettre le coupon ci-dessous dans lequel vous indiquerez une adresse mail que nous saisirons pour vous (dans un délai de 8 jours) et qui vous permettra de choisir un nouveau mot de passe.
   2. Vous aviez saisi une adresse mail ou bien vous nous en avez transmis une cliquez sur « mot de passe oublié » dans ce document ou bien sur la page de connexion de l'ENT et suivez la procédure.
2. Vous êtes élève, remplissez le coupon ci-dessous et remettez-le à votre professeur principal qui se chargera de vous faire réattribuer un mot de passe que vous devrez ensuite changer.

✂✂✂